

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que par délibération du 29 juillet 2026, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Troisvierges, a décidé :

qu'à l'occasion des travaux routiers, renouvellement d'une partie de la dernière couche de roulement au CR374 « Duarrefstrooss » à Biwisch, à partir de mardi 25 août 2026 jusqu'à mercredi 26 août 2026, il y a lieu de porter des restrictions à la circulation;

- **Sur le tronçon du CR374 « Duarrefstrooss » à Biwisch, entre le N°8 et N°35, comme indiqué en couleur jaune sur le plan annexé, la circulation sera interdite dans les deux sens (excepté riverains et fournisseurs), le mardi 25 août 2026 à partir de 8h00 jusqu'à la mise en œuvre de la dernière couche de roulement. Une déviation sera mise en place. Cette disposition sera indiquée par le signal C,2.**
- **Le tronçon du CR374 « Duarrefstrooss » à Biwisch, entre le N°8 et N°35, comme indiqué en couleur jaune sur le plan annexé, sera barré complètement dans les deux sens (route barrée), le mercredi 26 août 2025 à partir de 8h00 jusqu'au refroidissement de la nouvelle couche de roulement. Une déviation sera mise en place. Cette disposition sera indiquée par le signal C,2a.**

La circulation y sera signalée conformément aux prescriptions du Code de la Route.

Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément aux dispositions de l'article 7 modifié de la loi du 14.02.1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13.06.1994 relative au régime des peines.



Troisvierges, date qu'en tête.
le bourgmestre:
signé Edy Mertens



Enlever le « 27/08/2026 »